

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'UFR DU 10 JANVIER 2018

Présents : MMES et MM ALARY, BOUSSAADIA, BOUVIER, BRASSIER RODRIGUES, DAVID, DURAN, FOURCHES, GAYRAUD, GILBERT, MATHIOS, PILET, ROMAN, SPITZL DUPIC, WHITTON.

Excusés : MMES et MM ALBARRACIN, ECHALIER, MEGOZ, MIGINIAC (procuration donnée à M. GIL BERT), PATEL (procuration donnée à M. FOURCHES), ROUQUETTE (procuration donnée à MME BRASSIER RODRIGUES) ; SINDA (procuration donnée à M. BOUSSAADIA), THOMAS (procuration donnée à MME BRASSIER RODRIGUES).

Invitée : MME PEROL

M. DEL DUCA ouvre la séance à 9h.

M. DEL DUCA soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du 30 novembre. Une modification est apportée au point 3 : Point sur la constitution de la commission scientifique et non pédagogique.

Cette modification faite le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Il donne la parole à MME CÉLINE PEROL.

1. - PRÉSENTATION PAR MME CÉLINE PÉROL : PRÉSENTATION À L'ORAL ET GESTION DU STRESS

MME PÉROL, Maître de conférences - HDR en Histoire, et praticienne certifiée d'Antigymnastique, présente son projet.

Elle propose d'intervenir dans nos cursus afin d'aider les étudiants à la prise de parole en public et à la présentation orale dans le cadre d'activités universitaires.

Ces interventions peuvent se faire à partir de l'année universitaire 2018-2019 dans le cadre, par exemple, de cours de langue orale, de MTU ou de tout autre cours se prêtant à de tels exercices. Cela concerne tous les niveaux de la licence au doctorat.

Ces enseignements devraient être proposés dans le cadre de la formation continue des personnels. M. DURAN demande si ces interventions sont prévues en formation initiale à l'ESPE, MME PEROL répond que cela n'a pas été possible compte tenu du programme trop chargé de leurs étudiants.

M. del Duca ajoute qu'il va informer les différents directeurs de départements de ce dispositif afin qu'ils en fassent la diffusion.

2. - POINT SUR LES RÉFORMES EN COURS

Parcoursup

Suite à l'intervention de l'intersyndicale étudiante durant la CFVU du 9 janvier, M. DEL DUCA informe le conseil de la tenue d'une réunion le jeudi 11 janvier à 18h avec les élus CFVU et représentants des composantes pour effectuer une relecture des attendus UCA et des éléments pris en compte pour examiner les vœux, pour envisager les modifications possibles et un travail sur une forme d'harmonisation. La présence d'un(e) étudiant(e) élu(e) est souhaitée.

Les membres du conseil font part de leurs inquiétudes sur le fonctionnement du portail Parcoursup.

M. DEL DUCA précise qu'aucun parcours adapté ne sera mis en place pour la rentrée 2018-2019. Par conséquent il faudra indiquer « oui » et « en attente » aux vœux des étudiants mais pas « oui si ».

Le parcours adapté sera proposé en 2019-2020 dans le NCU 2 (nouveau cursus à l'Université).

En ce qui concerne les attendus, M. FOURCHES précise que pour la licence LEA l'association nationale des LEA n'a pas été contactée.

Un débat s'engage sur la licence en 2, 3 ou 4 ans.

M. FOURCHES indique qu'il faudrait mettre en place un système modulaire, comme dans un certain nombre de pays européens, qui implique un travail personnel important.

En ce qui concerne la nouvelle réforme du baccalauréat, M. DURAN répond aux interrogations sur les langues : il est possible que seule la langue 1 soit évaluée lors de l'examen final, la langue 2 le serait en contrôle continu et les heures d'enseignement pourraient être réduites. Le nombre d'heures d'enseignement de la langue vivante 2 est beaucoup plus élevé que dans les autres pays européens.

3. - ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION SCIENTIFIQUE POUR LES COLLÈGES E ET F

Pour le collège E, quatre sièges sont à pourvoir, il y a cinq candidatures : MMES et MM BERNARD, DACHEUX, GELLY, KRIAJEVA et MAFFET et pour le collège F deux sièges et une seule candidature : MME POLICARD.

Résultats du vote pour le collège E : 20 votants

- MME BERNARD - 16 voix
- M. DACHEUX - 9 voix
- M. GELLY - 15 voix
- MME KRIAJEVA - 18 voix
- MME MAFFET - 20 voix

Sont élus MMES et MM BERNARD, GELLY, KRIAJEVA et MAFFET.

Résultats du vote pour le collège F : 20 votants

- MME POLICARD - 20 voix

Est élue pour le collège F : MME POLICARD.

4. - CLASSEMENT DES FICHES APP (APPEL À PROJET PÉDAGOGIQUE)

M. DEL DUCA indique qu'il y a plus de demandes qu'au semestre 1. Le budget 2018 pour les APP s'élève à 20 000€.

Il présente les demandes. Une modification est apportée à un projet, le montant demandé de 500€ est ramené à 426€.

Suite à un certain nombre de remarques, il est décidé à l'avenir que la participation des étudiants ne doit pas excéder 20€ par jour et 150€ au total. Pour les projets inscrits dans les maquettes aucune participation financière des étudiants ne peut être demandée.

Les APP sont votées à l'unanimité.

5. - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur modifié lors du conseil du 30 novembre est soumis à l'approbation du conseil.

Il est voté à l'unanimité

6. - QUESTIONS DIVERSES

Répondant à une question de M. DURAN sur la place du chinois au sein de l'UFR, M. DEL DUCA informe le conseil que MME LIU, enseignante contractuelle en Chinois, sera cdéséau mois de septembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h25.

Le directeur,


Patrick DEL DUCA

La secrétaire de séance,


Martine ESTEL